

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1952

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 12

À l'alinéa 59, après la seconde occurrence du mot :

« les »

insérer le mot :

« paiements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel